



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013, À L'AUDITORIUM, À 18 h 30**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 18 H 33.

Monsieur Marc Viau, délégué au comité de parents, explique le rôle du conseil d'établissement et présente les membres de l'an dernier.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

(AG-13-14-723)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sylvie Boileau

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel qu'il est présenté ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2012;
4. Mot du président du conseil d'établissement 2012-2013 (rapport annuel);
5. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents :
 - 5.1.1 Nomination d'un président d'élection;
 - 5.1.2 Nomination d'un secrétaire d'élection;
 - 5.1.3 Procédure de mises en candidature au conseil d'établissement;
 - 5.1.4 Élection des parents au conseil d'établissement;
 - 5.1.5 Élection du représentant et son substitut au comité de parents.
6. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP) :
 - 6.1.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents;
 - 6.1.2 Règles de fonctionnement;
 - 6.1.3 Procédures de mise en candidature;
 - 6.1.4 Élection des parents, au besoin.
7. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2012.

(AG-13-14-724)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Réjean Cholette

QUE le procès-verbal du 20 septembre 2012 soit approuvé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

4. MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT EN 2012-2013 (RAPPORT ANNUEL).

M. Marc Viau présente le rapport annuel aux membres du conseil d'établissement ainsi qu'aux parents présents.

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS :

M. Patrick Tremblay propose les élections et mentionne qu'il y a trois sièges disponibles au conseil d'établissement pour l'année 2013-2014.

5.1.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION.

(AG-13-14-725)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lilianne Morneau

QUE monsieur Patrick Tremblay préside l'élection.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

5.1.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION.

(AG-13-14-726)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Bégin

QUE monsieur Joël Bouthillier agisse à titre de secrétaire d'élection.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

5.1.3 PROCÉDURE DE MISES EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.

M. Patrick Tremblay explique la procédure à suivre pour les mises en candidature au conseil d'établissement. Donc, les parents ont la possibilité de se proposer eux-mêmes ou de proposer quelqu'un d'autre pour les sièges disponibles.

5.1.4 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.

Mises en candidature pour les trois postes au conseil d'établissement :

- Madame Christine Chenier propose sa candidature;
- Madame Chantal Paulhus propose la candidature de madame Nancy Ward;
 - ✓ Madame Nancy Ward accepte;
- Madame Nathalie Estime propose sa candidature;
- Madame Nancy Meunier propose sa candidature;
- Madame Julie-Andréa Dos Santos propose sa candidature;
- Madame Véronique Bégin propose sa candidature.

M. Patrick Tremblay annonce le début de l'élection. Il précise que chacun doit inscrire, sur son bulletin de vote, le nom des trois personnes qu'il désire voir siéger au conseil d'établissement.

Un décompte des votes est effectué et les personnes élues à l'unanimité sont les suivantes :

- Nathalie Estime;
- Nancy Meunier;
- Véronique Bégin.

5.1.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT ET SON SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS.

(AG-13-14-727)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Viau

QUE madame Nathalie Estime agisse comme substitut au comité de parents.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

6. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) :

6.1.1 DÉCISION DE FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS.

(AG-13-14-728)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sylvie Boileau

QU'IL y ait formation d'un organisme de participation des parents.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

6.1.2 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT.

M. Patrick Tremblay précise qu'un OPP pourrait être entendu lors des sujets importants, advenant le cas où les membres du conseil d'établissement le souhaitent. Les participants à l'OPP seraient alors convoqués à une réunion afin de donner leur opinion aux parents du CÉ, avant que ceux-ci se prononcent sur le sujet dont il est question.

6.1.3 PROCÉDURES DE MISE EN CANDIDATURE.

M. Patrick Tremblay explique la procédure à suivre pour les mises en candidature à l'OPP, c'est-à-dire que les parents doivent se proposer eux-mêmes.

6.1.4 ÉLECTION DES PARENTS, AU BESOIN.

Voici la liste des parents volontaires pour l'OPP :

Madame Sylvie Boileau
Madame Marie-Josée Logan
Madame Julie-Andréa Dos Santos
Madame Annie St-Pierre
Madame Josée Larivière
Madame Karima Boulifa
Madame Asma Medkouri
Madame Mélanie Aucoin
Monsieur Devanand Luckheenarain
Madame Lilianne Morneau
Madame Sylvie Montambeault
Madame Chantal Paulhus
Madame Chantal Laramée
Madame Catherine Boulé
Monsieur Nicolas Olivares
Monsieur André Lefebvre

Monsieur Dominique Gilliéron
Madame Anne Christine Sylvestre

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Véronique Bégin propose la levée de l'assemblée à 19 h 16.

Le président,
Marc Viau

Le directeur,
Patrick Tremblay

PT/jc
2014-09-30

Notes prises par monsieur Joël Bouthillier, directeur adjoint du 3^e, 4^e sec. et du PRÉDEP.